RESTAURATION COLLECTIVE : 30 % du budget du Grand Besançon consacré aux denrées alimentaires bio ou locales

Jeudi 27 avril, la VILLE DE BESANCON / **T :** 03.81.61.50.50 et le GRAND BESANCON / **T :** 03.81.65.07.00 ont déclaré que 30 % du budget 2016 dévolu à l'achat de denrées alimentaires pour la restauration collective était consacré à l'achat de produits bio et/ou locaux. L'enveloppe s'élève à 1,25 M€. Chaque jour, la communauté distribue 5 500 repas par le biais des écoles élémentaires et des crèches publiques. Source : www.macommune.info